

Marie-Guy BOUTIER

*Du Dictionnaire général  
de la langue wallonne  
à l'Atlas linguistique de la Wallonie*

*Extrait*

Les dialectes de Wallonie  
Tome 23-24 — 1995-1996

# Du *Dictionnaire général de la langue wallonne à l'Atlas linguistique de la Wallonie*

Les résultats de ses enquêtes [de Haust] sont consignés sur d'innombrables fiches couvertes de sa nette écriture. Dans son inaltérable modestie, c'est ce qu'il appelait « avoir écrémé la matière » ; ou encore, en songeant à la foule de problèmes que fera surgir cette documentation, « aux Sau-maises futurs préparer les tortures ». Lui qui n'a jamais rien su solliciter, qui a toujours préféré écorner son modeste budget personnel plutôt que de quémander des subsides, il se demandait souvent comment un jour on pourrait tirer parti de cette matière immense qui dépasse en ampleur tout ce qu'il a pu mettre en œuvre par lui-même. (É. LEGROS, *BTD* 20, 35)

## Introduction

C'est sous le titre de *Dictionnaire général de la langue wallonne* (dans la suite *DG*) qu'est connu le premier travail lexicographique embrassant, de façon consciente et systématique, l'ensemble des parlers romans de Belgique. Entrepris sous l'égide de la SLW par une poignée de ses membres, philologues et dialectologues au sein desquels

dominait la figure de Jean Haust, ce gigantesque effort n'aboutit jamais à une publication ; la matière repose à l'état de fiches (un million environ) dans la bibliothèque de la Société.

Dès la création de cette Société (1856), le plus éminent de ses fondateurs, Charles Grandgagnage, considérait comme une tâche prioritaire le rassemblement du trésor lexical wallon. Lui-même recueillit et édita partiellement les matériaux d'un *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* (à partir de 1850), qui valut à son auteur l'estime de savants étrangers et le titre de père de la philologie wallonne. Les concours organisés par la Société s'attacheront par ailleurs à promouvoir la réalisation de descriptions partielles du lexique (inventaires de parlers locaux et glossaires technologiques).

Toutefois, le projet d'un véritable dictionnaire wallon, à la fois global et descriptif, ne prit réellement corps qu'à l'aube de notre siècle. Il s'éteindra quelque 25 années plus tard, après avoir donné naissance à une entreprise lexicologique nouvelle, dont la paternité revient à Jean Haust seul : celle d'une enquête directe devant aboutir à la réalisation d'un atlas linguistique, conçu initialement comme une entreprise sœur du grand dictionnaire mais devenu très tôt une œuvre totalement autonome poursuivant des objectifs propres.

Notre contribution envisagera ces deux approches du lexique dialectal du seul point de vue lexicographique ; nous nous proposons d'en montrer les divergences et les traits communs, et de déceler le rôle personnel de Haust dans l'élaboration des deux projets.

#### LE *D*ICIONNAIRE GÉNÉRAL DE LA LANGUE WALLONNE

On peut considérer que l'histoire du *DG* connut trois phases : la première, préparatoire, aboutissant à la parution d'un *Projet* ; la deuxième, active, coïncidant avec la publi-

cation par Haust, des douze premiers cahiers du *Vocabulaire-questionnaire* (qui en comptera quinze au total); la troisième, de déclin, marquée par le départ de Haust de la SLW.

### La phase préparatoire (1896-1904)

1. — L'année 1896 voit se réveiller à la SLW le projet d'un dictionnaire wallon. Au cours de sa séance du 10 février, celle-ci approuve la proposition de son secrétaire, Julien Delaite, de « s'atteler sérieusement à l'œuvre » et décide de se concentrer d'abord sur les lettres *A*-, *AB*- (v. *BSLW* 37, 1897, 393). Le 8 février suivant, une discussion s'ouvre sur la question orthographique; il s'agit de décider sous quelle graphie vont être présentées les formes du futur dictionnaire (v. *BSLW* 38, 1898, 345). Le 12 avril, Jean Haust, professeur à l'Athénée de Liège, est nommé membre titulaire (v. *ibid.*). La Société commence activement le dépouillement de son propre fonds documentaire; on découpe les vocabulaires publiés dans les Bulletins et on colle les coupures sur des fiches afin d'en faciliter le classement (v. *BSLW* 39, 1899, 312). C'est à ce moment qu'est créé le poste de secrétaire-adjoint chargé des publications, dans lequel est nommé Jean Haust (12 décembre 1898, v. *ibid.*). Le travail se poursuit, en même temps que la réflexion proprement lexicographique, qu'atteste notamment, dans les procès verbaux des réunions, la mention d'une « lecture d'articles-types devant servir au dictionnaire » (14 novembre 1898, v. *ibid.*). En 1903/1904, paraît, sous la responsabilité de quatre membres de la Société, le *Projet de Dictionnaire général de la langue wallonne*; la plaquette, un in-4° de 36 pages, a pour objectif de présenter l'œuvre future au public et aux autorités belges, ainsi qu'au monde savant étranger.

2. — Entretemps, le problème épineux de l'orthographe s'est trouvé résolu par l'adoption du système orthographique mis au point par Jules Feller (1900). En outre, dès cette première phase du projet, plusieurs autres acquis sont loin d'être négligeables. L'entreprise est dans les mains d'une commission enthousiaste et active, formée de Julien Delaite, Auguste Doutrepoint, professeur à l'Université de Liège, Jules Feller et Jean Haust, tous deux professeurs d'athénée. Ce noyau de dialectologues a mis au point une procédure de collecte des matériaux, à la fois dans les travaux lexicographiques antérieurs et dans les œuvres littéraires <sup>(1)</sup>. L'introduction du *Projet* lance aussi un premier appel aux correspondants, car on s'est rendu compte que ces informations livresques seraient insuffisantes, spécialement pour toutes les régions restées en dehors du mouvement littéraire. Au plan lexicographique, le futur dictionnaire s'est trouvé un modèle dans le *Dictionnaire général* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, ce « chef-d'œuvre de concentration et de science » (*Projet*, p. 5), ce qui, d'ailleurs, explique le titre choisi par les émules wallons <sup>(2)</sup>; au surplus, comme dans l'œuvre en point de mire, les auteurs prévoient d'adjoindre au dictionnaire un traité sur la formation des mots en wallon, dont l'étude du suffixe nominal *-a* (de *-ACULU*) du *Projet* (pp. 7-10) donne une préfiguration partielle.

Le travail concret a de plus contraint les auteurs à prendre un certain nombre d'options lexicographiques importantes (cf. l'article *vantrin* reproduit ci-dessous). À l'orthographe courante s'ajoutera, pour les formes-entrées du dictionnaire et pour un certains nombre d'autres formes, une transcription phonétique. Le dialecte considéré comme

<sup>(1)</sup> V. la bibliographie et les abréviations de l'*Avis* (*Projet*, p. 10).

<sup>(2)</sup> Pour ce qui est de *Langue wallonne*, v. *BDW* 1, 23.

central et dont les formes serviront de vedettes est le liégeois, « qui s'imposait par sa culture plus avancée » (*Projet*, p. 5). Ce choix, primordial, règle la répartition des articles en trois catégories : articles généraux, où seront traitées, sous une entrée liégeoise, toutes les formes relevant du même type lexical que cette forme-entrée ; articles consacrés à des « termes particuliers », c'est-à-dire à des mots n'ayant pas de correspondant liégeois ; « formes dissidentes » enfin, cette appellation évoquant les formes mentionnées sous une entrée principale liégeoise et pour lesquelles il faut prévoir, à la nomenclature, une forme de renvoi (v. *Projet*, p. 5).

D'autres choix se révèlent à la lecture des articles-témoins, chargés de « faire comprendre comment [les auteurs] entendent le travail » (*Projet*, p. 5). Il y apparaît que le futur dictionnaire souhaite décrire tous les mots des parlers romans de Belgique, qu'ils soient fréquents ou rares, qu'ils appartiennent à l'usage général ou à des langues spéciales (termes de métiers), qu'ils soient toujours en vigueur ou appartiennent au passé (cf. l'article † *èheû*, hapax relevé dans une *paskèye* de 1634, ou le sens historique de *Vérts Vantrins* dans l'article ici reproduit). Les articles proprement dits (à l'exclusion donc des formes de renvoi) comportent trois niveaux, marqués typographiquement par un alinéa :

- (1) le niveau de l'entrée, forme unique, liégeoise lorsqu'elle existe, graphiée selon les principes de l'orthographe Feller, suivie d'une transcription phonétique et pourvue d'un marquage grammatical ;
- (2) un niveau essentiellement historico-comparatif, entre crochets, contenant toujours des informations sur l'étymologie du mot (rubrique ÉTYM.) et la mention de toutes les autres formes belgoromanes connues corres-

- pendant au type étymologique de la forme-entrée (rubrique DIAL.), et comportant accessoirement des observations grammaticales (rubrique SYNT. ; v. par exemple l'article consacré à la préposition *à*) et onomasiologiques (rubrique SYN. ; v. par exemple, dans l'article *vantrin*, les renvois à *choûr*, *chorsê*, *cindrin*, etc.) ;
- (3) un niveau essentiellement descriptif, comportant toujours la description sémantique du signe-nommant : définitions, exemples (nombreux), emplois lexicalisés (certains d'entre eux marqués par PROV.), parfois aussi des renseignements encyclopédiques sur la réalité nommée (à l'intérieur des rubriques FOLK. ou HIST.).

VANTRIN [vã-trê] *s. m.*

[ÉTYM. Pour *divantrin*, *d'vantrin*, composé de l'adverbe *divant* et du suffixe *-er-in*. || DIAL. Liège, Verv., Ard., *vantrin* ; Nam., Charle-roi, *divantrin*, *d'vantrin*. Anc.-franç. *devantier*, *devantrain*. Le Luxembourg mérid. et le Hainaut emploient d'autres mots : cf. *chour*. || SYN. Voyez *choûr*, *chorsê*, *cindrin*, *vanware*, *banète*, *pê*, *tabyè*, *gârdû-rôbe*]

|| Tablier, surtout tablier de femme. *Vantrin d'couthène*, tablier de cuisine. — *a glêteu*, tablier à bavette. — *d'cûr*, tablier de cuir que portent les maréchaux-ferrants, forgerons, charrons, couvreurs, etc. *On — qui drêsse* (ard.), un tablier qui se tiendrait debout, tant il est raide d'être encrassé. *Pwêrter l' blanc* — , être servante ; et, par métonymie : *blanc vantrin* = servante. || PROV. *C'est-on lãdje* (ou *grand*) *vantrin sins cowêtes*, c'est un large tablier sans cordons = il fait le riche sans avoir le nécessaire. On dit aussi avec moins de précision : *vantrin sins cowêtes*, FORIR ; *avu on lãdje vantrin*, REM.<sup>2</sup>. *I pwète dès lãdjes vâtrîs* (Faymonville lez Malm.), c'est un hâbleur. | *Fé l' lãdje vantrin*, XHOFFER dans dans 5, 82, élargir son giron en écartant les genoux. | *Ci n'est rin, qwand l' vantrin n' si live nin* : excuse de la jeune fille qui s'abandonne. *On bossou vantrin* : se dit d'une femme enceinte. || FOLK. *Vos piêrdez vosse vantrin, c'est vosse galant qui v' dilêt*, vous perdez votre tablier (il se dénoue), c'est signe que votre amoureux vous délaisse. || HIST. *Vêrts Vantrins*, sobriquet donné sous l'ancien régime aux milices franchimontoises, dont les tentes étaient vertes et l'uniforme vert et blanc : *I surpas-*



sèt, su dju n' mu trompe nin, Po l' djoû d'ouy, lès vérts vantrins (Theux), BODY, *Chans. de la Révol. liég. de 1789*, dans 19, 270 et 375 ; *Dict. des Spots*, n° 2780, dans 31, 375.

|| Morceau de toile forte qu'on place sous le ventre des béliers, des jeunes taureaux, et dont on attache les coins aux jambes ou sur le dos pour les empêcher de tourmenter les femelles qui paissent avec eux. *Vantrin d' bara* ou *d' bassî*, tablier de bélier. *C'est co pès qu'on vantrin d' bassî*, (ce vêtement est encore plus sale qu'un tablier de bélier.

|| (Technol.) Tablier, plaque en métal placée du côté de l'entrée des cylindres, pour que le lamineur puisse facilement engager les barres dans les cannelures. (Simple traduction du mot français).

|| (Physiol.) Péritoine, enveloppe qui est *devant* les intestins. (*Projet*, p. 16.)

3. — Ces options macro- et microstructurelles montrent que, dès l'origine, le *DG* se conçoit comme une œuvre à la fois descriptive et historique, qui s'assigne pour mission de faire parler les formes patoises en les identifiant, par comparaison, à des types lexicaux et en reconstruisant l'étymologie et l'histoire de chacun de ces types. Si l'on replace ce *Projet* dans son époque (nous sommes en 1903), en se souvenant que les Wallons n'avaient pas de modèle<sup>(3)</sup>, on peut dire après Haust que le *Projet* « marque une date dans l'histoire de la philologie wallonne » (*BDW* 1, 22) et admirer le chemin parcouru en quelque cinq années de travail. La plupart des défauts du travail, qu'il est nous est trop facile de montrer du doigt aujourd'hui, liés pour une part aux

<sup>(3)</sup> Ils n'auront connaissance que plus tard, du moins de façon précise, du projet analogue en train de s'élaborer en Suisse romande (cf. *BDW* 1, 27), et qui en est d'ailleurs encore à la phase documentaire ; pour le romand, le premier projet abordant les questions concrètes « du



lacunes de la documentation <sup>(4)</sup>, pour une autre à une pratique lexicographique insuffisamment rôdée <sup>(5)</sup>, se seraient sans nul doute évanouis avec le temps. Il reste que l'entreprise devait rester à jamais marquée du sceau de sa « léodicité », ce caractère résultant moins d'une volonté expresse de ses directeurs — au contraire avides de tout embrasser —, que du mouvement propre de l'objet en train de se construire.

choix des formes d'en-tête des articles » et du « système à adopter pour indiquer l'aire géographique des mots patois » et adoptant plusieurs principes généraux date de 1907 ; v. *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, 13<sup>e</sup> année, 1914, 28.

<sup>(4)</sup> Se fondant sur la compétence personnelle des rédacteurs, sur quelques enquêtes personnelles et surtout sur des informations puisées dans les travaux antérieurs, cette documentation est forcément lacunaire et de qualité inégale.

<sup>(5)</sup> Parmi les défauts mineurs, il faut noter : — la présence de formes cachées (par exemple *sâvadje a* « ail des ours », cité comme synonyme sous *ayèt* mais non sous *a* ; ou encore *ayê* « narcisse des prés » (Mons, SIGART), cité seulement dans la partie historique de l'article *ayèt* alors qu'il devrait faire l'objet d'une article distinct ; — une pratique philologique moins mature pour les formes anciennes du français (citées sans doute de seconde main) que pour les formes patoises (cf., s.v. *arantoile*, afr. *arantèle*, *arantoile*, mal cité d'après DG, où la seconde forme est en réalité reconstruite) ; — une étanchéité insuffisante entre les niveaux descriptifs et explicatifs (ainsi, sous *vantrin*, la présence de formes d'ancien français dans la rubrique DIAL. de l'article et celle d'informations historiques dans la définition des sens technologiques du mot) ; — une métalangue insuffisamment concise (surtout dans la partie historique des articles) et ne se tenant pas toujours à son objet, la description glissant parfois du niveau du signe à celui du référent, comme dans :

*ârca* n.m. [...] || 2<sup>o</sup> fil métallique, surtout de fer, au point que que le vrai fil d'archal s'appelle *dè fi d'ârca d' keûve* (Liège), *dou fi d'êlkér di cûve* (Gosselies) [...]

— le caractère contraignant du modèle du *Dictionnaire général* de Hatzfeld et Darmesteter, particulièrement sensible dans les articles longs (v. par ex. l'article *pan*).

## La phase active (1905-1920)

4. — Les encouragements que reçut le *Projet* se manifestèrent surtout par des propositions de collaboration venues de tous les horizons de la Wallonie <sup>(6)</sup>, cet élan d'enthousiasme marquant le début de la phase la plus active des travaux du dictionnaire. C'est pour servir de lien entre le noyau des rédacteurs (A. Doutrepoint, J. Feller et J. Haust, secrétaire) et ces correspondants-collaborateurs que la SLW résolut, dans sa séance du 13 novembre 1905, de créer une nouvelle publication, entièrement centrée sur la grande œuvre lexicographique <sup>(7)</sup> : le *Bulletin du Dictionnaire wallon*, trimestriel ou semestriel, allait, à partir de 1906, s'ajouter aux publications traditionnelles de la Société, le *Bulletin* et l'*Annuaire*, tous deux annuels. Cette revue allait servir à la fois :

(1) de canal d'enquête, par l'intermédiaire des *questionnaires*, en français, sur des sujets particuliers (approche onomasiologique) <sup>(8)</sup> et des *vocabulaires-questionnaires*, listes alphabétiques de mots wallons (approche essentiellement sémasiologique, v. ci-dessous) ;

(2) de moyen de formation et d'information, ainsi que de stimulation des recherches, spécialement par le biais des rubriques :

<sup>(6)</sup> Plus d'une centaine d'adhésions dans l'année qui suivit la publication du *Projet* (*BDW* 1, 26).

<sup>(7)</sup> Accessoirement, il s'adressait aussi aux savants étrangers (v. *BDW* 1, 4).

<sup>(8)</sup> V. par exemple, dans le t. I, les questionnaires sur les vents ; les salutations, souhaits, imprécations ; le jeu de quille ; les outils du faucheur, etc.

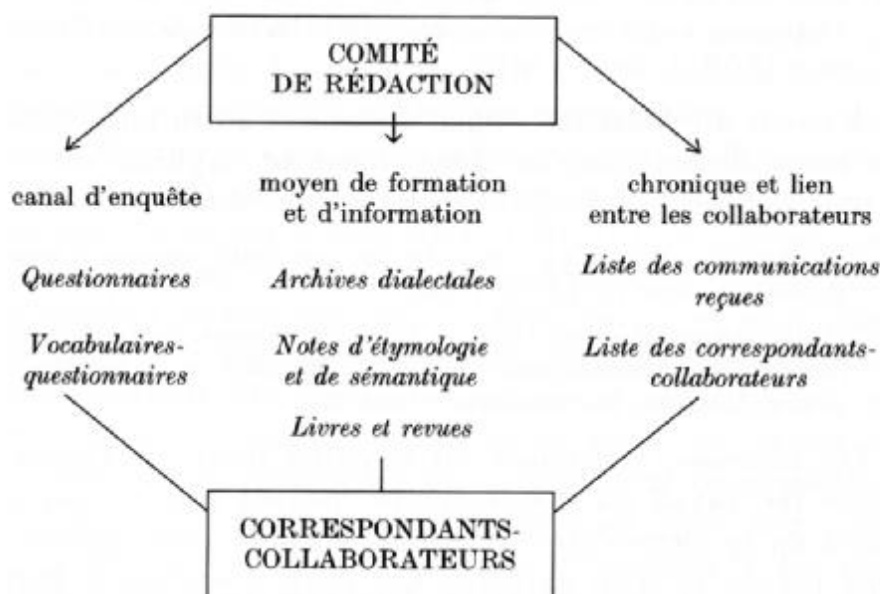
- *Archives dialectales*, courts articles descriptifs sur des sujets à caractère ethnographique et ethnotextes <sup>(9)</sup> procurant autant de modèles pour la réponse aux *questionnaires* ;
- *Notes d'étymologie et de sémantique*, exemples concrets, rédigés dans une langue se voulant accessible à tous, de l'intérêt linguistique (dans une optique historico-comparative) des recherches consacrées aux termes dialectaux ;
- *Livres et revues*, rubrique consacrée, à partir du tome 3, à des comptes rendus d'ouvrages de dialectologie et de linguistique romane <sup>(10)</sup> ;

(3) de chronique permettant de suivre pas à pas l'avancement du projet (notamment par l'archivage des communications reçues et les rapports d'activités du secrétaire) et de lien entre les différents collaborateurs, recensés régulièrement dans des listes.

5. — Entre ces différentes rubriques, celles des *Vocabulaires-questionnaires (VQ)*, à la fois noyau dur du *BDW* et source principale de matériaux neufs pour le *Dictionnaire*, méritent un examen plus attentif. Examen qui nous permettra de plus de dégager quelques traits saillants de la personnalité linguistique de leur initiateur et seul responsable : Jean Haust. Les *VQ* consistent en des listes alphabétiques de mots, publiées par tranches (*Ab-*, *Ac-*, etc.) à la fois dans le *BDW* et sous forme de cahiers séparés, ces derniers destinés à être envoyés aux collaborateurs. Les sources de ces listes sont de trois types : • compétence personnelle

<sup>(9)</sup> Ces textes provenant de préférence des informateurs eux-mêmes ; cf. *BDW* 1, 29.

<sup>(10)</sup> On voit en outre apparaître, à partir du tome 12, des éditions de textes anciens.



du rédacteur, ce qui explique le fond liégeois des *VQ* (les mots non explicitement localisés sont liégeois) ; • travaux publiés et systématiquement dépouillés par le comité de rédaction ; • enquêtes directes menées par certains collaborateurs en Wallonie, notamment, par Haust lui-même, à Stavelot et dans le domaine gaumais. À ces sources s'ajouteront, à partir de la lettre *Ac-*, des listes de mots envoyés par les collaborateurs (*BDW* 1, 87-8). Les correspondants sont priés de lire attentivement le questionnaire en répondant, à propos de chaque unité lexicale traitée, aux questions suivantes, indiquées dans l'introduction au cahier d'enquête :

- « 1° Ce mot est-il employé chez vous ? Sinon, par quel autre mot est-il remplacé ? — 2° Est-il employé dans le sens indiqué ? Sinon dans quel autre sens ? — 3° Se prononce-t-il chez vous comme nous

l'écrivons ici ? Ou quelle forme différente faut-il lui donner ? —  
4° Donnez, le cas échéant, un synonyme, un exemple justificatif,  
etc. » (BDW 1, 30-1.)

À partir du deuxième cahier, on trouve au surplus, dans les listes elles-mêmes, un questionnement explicite sur la forme ou le sens de certains mots, comme dans :

? 2. **abâbyi** (Amay), *v.tr.*, regarder par une petite ouverture pour surprendre, épier (?). (BDW 1, 89.)

**abèrtakemint** existe-t-il ? — *Nous connaissons* abeurtakemint (Gros-Fays), aburtakemint (Vonèche, Marilles) = arrangement bizarre, désordre, accoutrement ? (*ibid.* 92.)

Les réponses, à indiquer sur la partie droite de l'exemplaire de travail du questionnaire, doivent être accompagnées de la forme-entrée du questionnaire, d'une localisation précise et d'un paragraphe. Les cahiers complétés sont attendus dans le mois suivant leur réception. Le secrétaire dépouille chaque cahier, insère les renseignements ainsi recueillis et collés sur des fiches dans le fichier alphabétique du grand dictionnaire et rédige, dans le même temps, avec les fiches qu'il juge les plus intéressantes, une liste de compléments (ex. *Ab-*, seconde liste), qui, tout en enregistrant les résultats acquis, relance le questionnement <sup>(11)</sup>.

6. — Ce mode d'enquête suppose chez les correspondants non seulement un dévouement désintéressé et la parfaite maîtrise d'un parler dialectal, mais aussi bien des qualités qu'on ne peut acquérir, semble-t-il, que par une forma-

<sup>(11)</sup> Initialement, Haust avait envisagé de constituer, à l'aide de ces réponses, une seconde version, définitive, de chaque tranche du *Vocabulaire* ; on aurait ainsi possédé, pensait-il, une sorte de condensé du grand dictionnaire, plus maniable et plus rapidement utilisable que ce dernier. Il dut bien vite renoncer à ce projet d'un *Dictionnaire-diamant*, ainsi qu'il l'appelait, et s'appliquer à la tâche plus réaliste, de publier seulement des compléments à chaque liste (ou à chaque état de liste).

tion spécifique. On demande en effet implicitement à ces « amis des dialectes »<sup>(12)</sup> de pouvoir identifier un type lexical (Haust parle de *mot-type*, *BDW* 1, 85) sous ses diverses variantes formelles<sup>(13)</sup> et dans des sens parfois très éloignés (ainsi liég. *sèr'cî* « sérancer » est censé évoquer Mons *sérincher* « id. » et Ath *cherincher* « travailler d'arrache-pied », exemple choisi par Haust, *BDW* 1, 31)<sup>(14)</sup>. On impose à ces témoins, comme s'il était naturel, un va-et-vient entre deux démarches de sens opposés : la première ayant pour point de départ le signe et supposant donc un envisagement sémasiologique (tel mot est-il connu ? si oui, a-t-il le sens indiqué ?) ; la seconde ayant pour point de départ le concept et correspondant à un envisagement onomasiologique (si le mot n'est pas connu, par quel autre mot est-il remplacé ? s'il est connu, a-t-il des synonymes ?). On présume en outre que ces informateurs ont une pratique suffisante des techniques lexicographiques pour pouvoir décrypter les informations codées<sup>(15)</sup> et les abréviations en usage dans le questionnaire, et aussi qu'ils sont à même de lire le patois dans sa notation courante et d'utiliser celle-ci pour noter les sons de leur propre patois. On espère enfin qu'ils ne se laisseront pas trop influencer par le questionnaire... Ces attentes ne devaient-elles pas forcément entraîner des déceptions ?

Quant au rôle du secrétaire, chargé de mettre en œuvre cette provende, il s'apparente, selon les termes de Haust lui-même, à un « labeur de bénédictin » (*BDW* 3, 93). Haust

<sup>(12)</sup> Cf. le sous-titre de la revue *Les dialectes belgo-romans*.

<sup>(13)</sup> La variante servant au questionnement étant liégeoise, donc, assez souvent, surévoluée par rapport aux autres variantes.

<sup>(14)</sup> Cf. *FEW* 1, 594, KER-.

<sup>(15)</sup> Haust lui-même se rend compte que la rédaction des VQ, trop complexe pour les « honnêtes gens », doit être adaptée ; v. *BDW* 1, 81.

enregistre scrupuleusement le nombre des cahiers envoyés, rentrés ou restés en souffrance, comptage dont un récapitulatif sera donné quelques années plus tard<sup>(16)</sup>. La chronique du Bulletin donne en outre, à partir du deuxième cahier et jusqu'au neuvième, un décompte précis des fiches ajoutées au grand fichier ; ces chiffres, ahurissants, nous permettent d'évaluer l'ampleur de ce travail obscur : on sait ainsi que les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cahiers ont donné matière à 15 000 fiches, le 4<sup>e</sup> à 3 410 fiches, le 5<sup>e</sup> à 4 524 fiches, le 6<sup>e</sup> à 4 940 fiches<sup>(17)</sup>, le 8<sup>e</sup> à 3 921 fiches, le 9<sup>e</sup> à 3 093 fiches (nous sommes alors en 1913). Or les tâches de Haust, comme secrétaire des publications, ne se limitent pas à cela. Il dirige en effet toutes les publications de la Société (Bulletin, Annuaire, etc.), dont il est proprement l'éditeur<sup>(18)</sup>. Et comme cheville ouvrière de l'œuvre du dictionnaire, il soutient à bout de bras son organe, le *Bulletin du dictionnaire*, rédigeant seul les questionnaires et les compléments, éditant et annotant les meilleures des communications reçues et le produit de ses propres enquêtes sur le terrain (dans la rubrique *Archives dialectales*), éditant aussi des textes anciens<sup>(19)</sup>, signant, jusqu'au t. 15 du Bulletin, 63 % des *Notes d'étymologie et de sémantique*, tenant avec Jules Feller la *Chronique bibliographique*, rédigeant *Index lexicologique* et *Table des matières*<sup>(20)</sup> et assumant, comme pour les autres publications de la Société, les tâches matérielles de l'impression.

7. — Constitué par additions et corrections successives, le résultat de cet immense effort est d'un accès trop com-

<sup>(16)</sup> V. *BTD* 1, 66.

<sup>(17)</sup> Pas de statistique pour le 7<sup>e</sup> cahier.

<sup>(18)</sup> V. les *Mélanges Haust*, p. 8, n. 1. Ces travaux ralentissent la progression des *VQ* ; cf. notamment *BDW* 4, 136.

<sup>(19)</sup> *BDW* 12, 54 ; 14, 65 ; 14, 77.

<sup>(20)</sup> À la fin de chaque tome pair.



plexe : ainsi, il faut consulter plusieurs listes (jusqu'à 6 pour les mots en *ab-*) pour s'assurer qu'un mot n'a pas été traité dans les *VQ*. Le tableau de la page 256, reprenant les cahiers publiés sous la direction de Haust et leur contenu, parle de lui-même <sup>(21)</sup>.

Pourtant, si nous nous livrons à une appréciation critique de ce travail <sup>(22)</sup>, il faut garder en mémoire : — le caractère SCIEMMENT SOMMAIRE et ÉVOLUTIF de ces questionnaires, qui ne livrent qu'une partie de la matière (Haust les considérait comme « le squelette, la charpente » du *DG*) et ne se veulent en aucune façon définitifs ; — leur aspect ARTISANAL, lié en grande partie à l'insuffisance des moyens financiers dont disposait l'entreprise <sup>(23)</sup> ; — l'ÉPOQUE de leur mise en train, antérieure à l'*ALF*, lequel fera découvrir une nouvelle manière d'approcher le fait dialectal.

Tels qu'ils sont cependant, ces *VQ* (dont le premier date, rappelons-le, de 1906) dénotent déjà un certain nombre de traits marquants de la personnalité de Haust, sur le triple

<sup>(21)</sup> Ce tableau est fondé sur les tables des matières complètes du *BDW* (lesquelles se trouvent aux numéros pairs et concernent deux années). — On supplée ce qui n'apparaît ni à la table ni dans les titres : a) *cahier*, mot qui n'apparaît pas avant le 6<sup>e</sup> cahier, et *liste* (chaque série de mots pouvant faire l'objet de plusieurs listes, la deuxième complétant la première et ainsi de suite), terme qui n'apparaît qu'au 4<sup>e</sup> cahier ; b) les références aux pages, lorsqu'il s'agit de listes différentes. Un astérisque devant un numéro de page signifie que la liste est précédée par une ou deux pages de conseils aux correspondants (« Comment remplir nos questionnaires ») ; on trouve par ailleurs des développements plus importants sur des questions de méthode aux pages I, 77 ; II, 153 ; III, 91 ; IV, 140.

<sup>(22)</sup> Mentionnons encore les trois cahiers rédigés par J. WARLAND : 13<sup>e</sup> cahier (*An-*, 1<sup>e</sup> liste) : XX, \*12-50 ; 14<sup>e</sup> cahier (*Ao-*, *Ap-*, 1<sup>e</sup> liste) : XXI, \*4-53 ; 15<sup>e</sup> cahier (*Ar-*, 1<sup>e</sup> liste) : XXII, 11-80.

<sup>(23)</sup> Émanant d'une Société de littérature (non d'un Institut ou d'une Université), elle ne fut pas reconnue par le gouvernement belge.

cahier	lettres	liste	tome, page	année
[1 <sup>er</sup> cahier]	Mots commençant par <i>Aa-, Ab-</i>	[1 <sup>o</sup> liste]	I,45*-64	1906
[2 <sup>e</sup> cahier]	Mots -- <i>Aa-, Ab-</i>	1 <sup>er</sup> suppl. [= 2 <sup>e</sup> liste]	I,89-110	id.
id.	Mots -- <i>Ac-</i>	[1 <sup>o</sup> liste]	I,111-140	id.
[3 <sup>e</sup> cahier]	Mots -- <i>Ad-, Ae-</i>	[1 <sup>o</sup> liste]	II,78*-94	1907
[4 <sup>e</sup> cahier]	Mots -- <i>Aa-, Ab-</i>	3 <sup>e</sup> liste	III,99-112	1908
[5 <sup>e</sup> cahier]	Mots -- <i>Af-</i>	1 <sup>o</sup> liste	IV,7*-24	1909
6 <sup>e</sup> cahier	Mots -- <i>Ab-</i>	4 <sup>e</sup> liste	V,*7-14	1910
id.	Mots -- <i>Ac-</i>	2 <sup>e</sup> liste	[V,14-30]	id.
7 <sup>e</sup> cahier	Mots -- <i>Ab-</i>	5 <sup>e</sup> liste	V,122*-130	id.
id.	Mots -- <i>Ac-</i>	3 <sup>e</sup> liste	[V,130-137]	id.
id.	Mots -- <i>Ad-, Ae-</i>	2 <sup>e</sup> liste	[V,137-153]	id.
8 <sup>e</sup> cahier	Mots -- <i>Ag-</i>	1 <sup>o</sup> liste	VI,*26-53	1911
9 <sup>e</sup> cahier	Mots -- <i>Ag-</i>	1 <sup>o</sup> liste	VI,*76-97	id.
10 <sup>e</sup> cahier	Mots -- <i>Ab-</i>	6 <sup>e</sup> liste	VIII,*21-23	1913
id.	Mots -- <i>Ac-</i>	4 <sup>e</sup> liste	[VIII,24-26]	id.
id.	Mots -- <i>Ad-, Ae-</i>	3 <sup>e</sup> liste	[VIII,26-27]	id.
id.	Mots -- <i>Af-, Ag-, Ah-</i>	2 <sup>e</sup> liste	[VIII,27-42]	id.
11 <sup>e</sup> cahier	Mots -- <i>Af-, Ag-, Ah-</i>	3 <sup>e</sup> liste	IX,*37-42	1914
id.	Mots -- <i>Ai-, Aj-, Ak-, Al-</i>	1 <sup>o</sup> liste	[IX,42-64]	id.
12 <sup>e</sup> cahier	Mots -- <i>Ab-</i>	7 <sup>e</sup> liste	XII,*5-7	1923
id.	Mots -- <i>Ac-</i>	5 <sup>e</sup> liste	XII,8	id.
id.	Mots -- <i>Ad-</i>	4 <sup>e</sup> liste	XII,9	id.
id.	Mots -- <i>Am-</i>	1 <sup>o</sup> liste	XII,9-37	id.

plan philologique (i), linguistique (ii) et lexicographique (iii).

(i) Le travail du linguiste s'écroule s'il n'est fondé sur une documentation philologiquement irréprochable. C'est dans cette optique qu'il faut replacer le souci de Haust d'obtenir des faits : • CERTAINS (les questionnaires cherchant notamment à confirmer des lexèmes connus seulement par l'intermédiaire d'un témoignage lexicographique, et les directives mettant les collaborateurs en garde contre la « tentation de fabriquer des formes locales par adaptation phonétique de la forme liégeoise », *BDW* 1, 85) ; • LOCALISÉS, l'expérience ayant enseigné à Haust l'intérêt des réponses négatives (« tel mot est inconnu »), qui permettent, tout comme les réponses positives, de délimiter les aires (v. *ibid.*) ; • replacés dans des CONTEXTES AUTHENTIQUES (« souvent, écrit Haust, un exemple court, caractéristique et bien authentique nous en dira plus que la définition la plus laborieuse », *ibid.*).

(ii) Ces modestes *VQ* constituent la langue wallonne en OBJET SCIENTIFIQUE, ce que montre, par exemple, le refus de purisme de Haust :

« Le lexicographe ne peut pas avoir les mêmes préoccupations que l'écrivain ou même le grammairien : il est et ne doit être que le greffier de la langue (*BDW* 1, 83). »

En particulier, il doit enregistrer non seulement les mots de l'ancien fonds wallon, mais aussi les emprunts <sup>(24)</sup>.

(iii) Pour ce qui est DES CHOIX LEXICOGRAPHIQUES, qui nous retiendront davantage, les deux caractéristiques les

(24) Bien plus, le fait de « laisser le wallon s'immobiliser, l'y aider même » ou au contraire de « s'efforcer de le hausser autant que faire se peut au niveau des conditions actuelles de la vie de l'esprit et lui permettre de suivre, au moins de loin, en prenant la partie assimilable de ses richesses, son noble et glorieux frère le français » (*ibid.* 83-4) est, pour Haust, une question à poser.

plus marquantes des *VQ* sont sans doute : • le souci de sauvegarder dans la description L'UNITÉ DU MOT envisagé, au-delà de la diversité de ses formes et de ses sens, comme type lexical, cette unité se construisant : — par la subordination du plan du signifiant à celui du signifié (l'organisation des articles étant sémantique) ; — par l'observation de l'objet constitué par le mot à partir d'un point de vue liégeois (celui-ci fournissant souvent la clé de l'organisation des sens et la direction des renvois onomasiologiques). Ces traits ressortent par exemple de la lecture de l'article *abètchî* et de son supplément (ce dernier précédé de \*) :

**abètchî**, *v. tr.*, 1. *t. de serr.*, amincir en forme de bec l'extrémité d'une pièce ; 2. *t. d'arm.*, faire entrer la pointe d'un outil dans un trou pour l'élargir ou le fraiser ; 3. *t. de min.* : abètchî 'ne bac'neûre = commencer, entamer une galerie ; 4. *t. de pêch.*, embecquer, amorcer, garnir d'amorces une ligne ; *syn.* **amwèrcî** ; 5. (Baulers ; lg. **assètchî**) attirer les pigeons d'un autre. (*BDW* 1, 53.)

\***abètchî**. Corriger et ajouter à l'article, p. 53 : I. *v. tr.*... 5. (Nivelles) engager à ouvrir le bec, mettre en appétit, amorcer ; *de là* attirer (une personne, les pigeons d'autrui) ; | **s'abètchî** (Liège), se prendre à l'hameçon ; (Monceau-sur-Sambre) se mettre en appétit : i-gn-a qu' ça su m'n assiète ? djè n' d'ai nin co pou m'abètchî ! — 6. **abètcher** (Robertville), donner la becquée (à un oiseau, un poussin) ; *voy.* **abèki** ; — 7. **abètchè** (Neuvillers), **abètchî** (Thuin), entamer, commencer (une besogne) : lu fautcheû èst v'nu abètchè su boukèt d'avonne, puis i s'è sauvè (Neuvillers) ; *voy.* 3. — || II. *v. intr.*, 1. (Liège) poindre, approcher : li dâte abètche. — 2. (Viesville) mettre le bec à, toucher à qqch. : as-se co abètchî a ça ? | (Monceau-s.-S.) manger du bout des lèvres : Vo cœur n'apête nin ? Vos n' fèyèz qu'abètchî ! (*Ibid.* 95.)

• l'importance de L'ÉTYMOLOGIE ET DE L'HISTOIRE DES MOTS, à la fois comme principe organisateur des sens au sein de l'article (microstructure) et comme critère identificateur du lexème ou type par rapport à ses homonymes (macrostructure). L'orientation des questions du supplément à l'article *abètaki* nous paraît, de ce point de vue, assez significative :

**\*abèrtaki.** *Nous avons reçu pour ce mot — l'un des plus curieux de notre liste bien qu'il ne soit guère connu dans la province de Liège — des renseignements copieux que nous allons exposer brièvement et aussi clairement que possible ; nous espérons que nos correspondants voudront bien nous aider à faire la lumière complète dans ce fouillis de formes et de significations. C'est ici surtout que se fait sentir le besoin d'exemples probants, de phrases usuelles, avec une traduction exacte.*

*L'ancien français breteschier signifiait : 1° garnir de breteschies [...]; 2° emprisonner, enchaîner.*

Notre mot wallon, qui aurait pour correspondant en français moderne « abretêcher » ou « embretêcher », présente, suivant les localités, des significations diverses dont la série complète est à peu près la suivante :

1. garnir, arranger (*toujours grossièrement ?*) ;
2. harnacher, vêtir, *surtout* de façon bizarre, embarrassée ; d'où accoutrer, fagoter ;
3. étayer grossièrement ;
4. encombrer, embarrasser ;
5. ligoter, garrotter, entraver.

*Il va de soi que tous ces sens ne se rencontrent nulle part simultanément : ce vieux mot s'est partout cristallisé dans une seule, rarement deux, de ses significations.*

*Voici la liste des formes recueillies qui commencent par ab- ; prière de nous dire s'il y a des erreurs et de compléter au besoin.*

*abèrtaké* (Bourlers, Wavre ; *seulement au participe*) habillé ; mau abèrtaké = débraillé, fagoté.

*abèrtaker* (St-Géry), 1. abèrtaker on tch'fau = harnacher un cheval ; — 2. *quelquefois* accoutrer.

*abèrtaki* (Genappe, Viesville), garnir ; mau abèrtaki = débraillé.

— ? (Nivelles), 1. étayer grossièrement ; — 2. accoutrer.

— (Braine l'Alleud), *abeurtaki* (Crehen), *abeurtaker* (Gros-Fays, Hannut), *abirtaker ?* (Jodoigne), arranger, remettre en ordre (*quoi ? un vêtement ?*).

*abèrtakî* (Monceau-sur-S.), 1. garnir grossièrement, arranger sans soin ; — 2. accoutrer ; — 3. encombrer.

*aburtaker* (Hamoir), mal arranger (*quoi ?*) ; — (Liège) accoutrer.

— (Namur), garnir (*quoi ?*).

— (Burdinne, Andenne, Namur, Thorembais-St-Trond), garnir grossièrement, accoutrer.

[... ; l'énumération se poursuit.]

*Il existe quelques formes dont l'origine doit être différente : ils [lire : elles] sont composé[e]s de bèrdachi (sens et exemples de ce mot chez vous ?), ou ils [elles] ont dû tout au moins subir l'influence de bèrdache (gaule) et peut-être aussi de bèrdakin, bardakin (baldaquin) : abardachi (Rienne), encombrer ; voy. abardachi p. 89.*

*abèrdachi (Gimnée, Couvin), encombrer, poser pêle-mêle*

[... ; l'énumération se poursuit.]

*Comparer enfin abèrnakî (Frameries), mal vêtu. (BDW 1, 92-4.)*

### Phase de déclin (1920-1927)

8. — À propos de la phase que nous avons appelée « de déclin », nous dirons seulement qu'avec le départ de Haust de la SLW — en 1927, à l'issue d'un différend l'opposant à certains membres de cette société, notamment à propos de la publication du premier fascicule du Dictionnaire <sup>(25)</sup> —, le projet de *DG* tombait du même coup à l'eau ; personne n'avait en effet suffisamment d'étoffe et surtout de courage pour remplacer Haust dans ses multiples tâches. Le *BDW* continuera de vivoter quelques années, avant que la *SLW* ne décide d'arrêter une publication qui, en définitive, n'avait plus d'objet.

Mais ce n'est pas là le fait le plus déterminant. En réalité, depuis le temps où avait été conçu le projet lexicographique wallon, les perspectives et les méthodes de la dialectologie avaient été fondamentalement renouvelées <sup>(26)</sup>. La publication de l'*ALF* (1903-10) et la naissance de la géographie lin-

<sup>(25)</sup> V. É. LEGROS, *BTD* 20, 26-7.

<sup>(26)</sup> Cf. cette phrase de FELLER, dans le compte rendu des travaux de BRUNEAU : « Quel chemin parcouru depuis vingt ans dans les études dialectales romanes [...] (*BDW* 11, 80). »

guistique<sup>(27)</sup> avaient fait découvrir une nouvelle façon d'approcher les patois ; l'enseignement de Gilliéron, vulgarisé par Dauzat, avait suscité des émules : en divers coins de France, à partir des années '10, des dialectologues formés aux méthodes nouvelles reprenaient son travail en sous-œuvre pour le préciser et le compléter. Parmi les études suscitées par le grand atlas français, la thèse de Charles Bruneau, spécialement dans sa partie intitulée *Enquête linguistique sur les patois d'Ardennes* (1913), dut exercer sur Haust une influence prépondérante<sup>(28)</sup>. Au point que le projet d'un *Atlas linguistique de la Wallonie*, envisagé en principe dès la création du *BDW* (mais probablement plutôt comme un atlas phonétique)<sup>(29)</sup>, devint à ses yeux une tâche prioritaire. On relèvera avec intérêt ces phrases, écrites par Haust quelques années après la mise en chantier de l'*ALW* :

« Disons tout de suite que la préparation de cette œuvre [i.e. d'un *Atlas linguistique de la Wallonie*] n'est guère aussi avancée que celle du Dictionnaire. Cela tient à ce que l'on devait aller au plus pressé : il fallait réserver ses maigres ressources et ses loisirs restreints à la tâche que l'on estimait, *peut-être à tort*, primordiale, celle de recueillir, soigneusement localisés, les mots désuets et tous les autres renseignements, d'où qu'ils vinssent, sans se préoccuper d'établir des limites dialectales qui auraient nécessité des enquêtes minutieuses et systématiques. » (*BTD* 1, 70-1).

#### L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA WALLONIE

Si l'histoire du *DG* se laisse diviser en trois phases, celle de l'*ALW*, toujours en cours, peut être divisée en deux périodes : celle de la naissance du projet et des enquêtes

(27) Cf. l'article de Jules FELLER, « L'évolution de la géographie linguistique », *BDW* 12, 1923, 73-141.

(28) C'est cependant Feller qui fit le compte rendu des trois ouvrages de Bruneau dans le *BDW*.

(29) Cf. les travaux effectués dans ce sens rappelés par Haust, *BTD* 1, 1927, 69.



préparatoires, menées par Haust seul pendant une vingtaine d'années (1924-46) et poursuivies après sa mort par ses disciples pendant une autre vingtaine d'années (1947-59); celle de mise en œuvre des matériaux, inaugurée par la parution du volume 1 de l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (1953) et continuée jusqu'aujourd'hui avec un rythme moyen, trop lent certes, d'un volume tous les cinq ans et demi<sup>(30)</sup>. Nous ne reviendrons pas ici sur les conditions concrètes de l'enquête, évoquées par Haust lui-même dès 1926 et exposées en détail dans l'introduction générale de l'*ALW* (tome 1, 9 sq.)<sup>(31)</sup> et nous renverrons aux articles de Louis Rémacle pour tout ce qui distingue, du point de vue de l'enquête, l'*ALW* de son modèle, l'*ALF*, ainsi qu'à la contribution de J.-P. Chauveau (ici même), pour ce qui la différencie des *Nouveaux atlas linguistiques de la France*.

9. — En fonction du sujet développé ici, c'est sur le mode particulier de présentation des matériaux dans l'*ALW* et sur quelques-uns des fondements méthodologiques qui les sous-tendent que nous voudrions nous pencher. Sans doute Haust n'a-t-il pas exposé de façon théorique comment il concevait la publication de l'*ALW*; cependant trois articles publiés par lui entre 1927 et 1934 « afin de montrer combien ces recherches dialectologiques peuvent

<sup>(30)</sup> Dates de publication des 8 volumes parus : 1953 ; 1955 ; 1969 ; 1976 ; 1987 ; 1991 ; 1994 ; 1997.

<sup>(31)</sup> On rappellera que Haust pratiquait l'enquête directe depuis longtemps : soit par l'exploration approfondie d'un point (Stavelot, Neuville, Villers-lez-Étalle), soit par des investigations poussées pour certains mots (par ex. mouchoir). Pour l'élaboration du questionnaire, l'expérience du *DG* lui fut particulièrement utile : il serait faux de croire que le questionnaire de l'*ALW* est totalement dépendant des questionnaires antérieurs (*ALF*, Bruneau). Il est plus riche que ceux-ci et montre surtout une conscience aiguë des faits sur lesquels il faut absolument questionner.

être fécondes » (*BTD* 2, 265), nous enseignent que, dès la phase initiale du projet, Haust savait de façon précise où il allait, même s'il devait se rendre compte, et de plus en plus au fil des années, qu'il ne pourrait pas achever le travail lui-même ; c'est dans ce sens qu'il faut interpréter la phrase d'Élisée Legros que nous avons placée en exergue du présent texte. Les plus copieux de ces articles, parus en 1927 et 1934 dans le *BTD* et intitulés tous deux : *Enquêtes sur les patois de la Belgique romane. Notes de géographie et de folklore (avec des cartes)*, contiennent chacun 9 notices ; c'est comme prototypes du futur *ALW* dans sa partie lexicologique (à partir du tome 3) que nous les envisagerons ici.

Au plan concret de la disposition et de l'organisation, on trouve déjà dans ces notices, même si leur caractère nécessaire, leur place et leur indépendance relative sont moins affirmés qu'aujourd'hui :

1° une introduction, celle-ci pouvant évoquer selon les cas : • soit les traits identificateurs, en même temps que souvent pertinents du point de vue lexicologique, de la chose désignée :

Le chétron est un petit compartiment ménagé dans l'intérieur d'un coffre. Le mot est très peu connu, car les beaux vieux coffres à chétron, en chêne, sont des raretés aujourd'hui. Chez nous, jadis, quand un ouvrier venait de son village à la ville, il n'apportait qu'un meuble, une sorte de malle sur deux pieds longs en traverse, contenant linge et habits ; dans le chétron, qui souvent fermait à clef, il serrait son argent, son rasoir, ses papiers précieux. Le chétron (ou la layette) existe encore dans le coffre du menuisier et dans celui où le boutefeu de nos houillères enferme ses explosifs et détonateurs (*BTD* 2, 268.)

Notre porte-seaux n'est pas le petit chariot dont le dessin figure dans le *Larousse illustré*, mais bien la gorge, le joug à porteur qui est représenté dans *DL*, p. 310. Il est fait de trois parties : une pièce de bois allongée, dont le milieu, plus large que les extrémités qui reposent sur les épaules, s'évide de manière à s'emboîter sur la

nuque ; les deux cordes ou chaînettes ; et enfin les deux crochets. Cet instrument n'existe que dans quelques coins de la France. En Belgique romane, sauf en chestrolais et en gaumais, il est communément employé pour le transport de seaux, de cruches, de paniers, etc. (*BTD* 8, 320.)

- soit un lien historique ou motivationnel entre certaines (ou l'ensemble) des désignations patoises et la désignation française :

Ce mot français [*hoquet*] — que ni Gilliéron ni Ch. Bruneau n'ont cru devoir comprendre dans leurs enquêtes — provient sans doute d'une onomatopée. De même que le bas allemand *Hick* du Grand-Duché de Luxembourg, nos dialectes tendent à fortifier cette présomption. (*BTD* 8, 289.)

- soit une présentation synthétique de la matière belgo-romane (les aires des mots) <sup>(32)</sup> et de sa signification historique (les couches successives), fournissant dans ce cas la véritable clé de la notice :

C'est du francique hestr, par l'intermédiaire de la Picardie et de la Wallonie méridionale, que vient le français *hêtre*. L'ancien français *fou* (du latin *fagu*) figure encore dans le *Dict. gén.* avec la mention : « vieilli et dialectal ». L'étude des noms de cet arbre en Wallonie met sous les yeux une phase de la lutte entre le type germanique et le type latin. Sur la carte ci-jointe, on verra se dessiner assez nettement le front de bataille ; des enquêtes ultérieures en préciseront le tracé à l'Ouest. Cette ligne comprend 1° un secteur namurois : *èsse* Couvin Pétigny ; Doische, Agimont (1) ; Falaën, Dénée (2), Crupet, Sorée ; — 2° un secteur liégeois : *hèsse*, partant de Perwez-lez-Andenne et passant par Vierset-Barse, Strée, Neuville-sous-Huy (3), Bende, Borlon, Tohogne, Ferrières, Harzé, Lorcé, Chevron, Basse-Bodeux, Stavelot (4), Malmedy, Bévercé, Robertville. (*BTD* 2, 279.)

<sup>(32)</sup> Dans d'autres cas, toutefois, celle-ci précède directement l'énoncé des formes de chaque type.

2° un cadre (presque toujours simple) servant à structurer les formes <sup>(33)</sup>, citées en principe exhaustivement et suivies de leur localisation littérale <sup>(34)</sup>, chacun des types (étymologiques, cf. *scrin* / *scrinê* « chétron ») ou sous-types (morpho-lexicaux, cf. <sup>1</sup>luisselet / <sup>1</sup>luiselot « chétron ») étant introduit par un chiffre romain :

II. *lusiéau* [luzyè°] Tournai.

II. *juj'ló* Ellezelles, Wodecq, Bassily, Papignies, Wiers ; *juj'lou* Houtaing ; *uj'ló*, *uch'ló* (archaïque) Wiers.

[...]

VIII. *scrin* Grand-Halleux, *scrègn* Flémalle-Haute, Mons-lez-Liège, Horion-Hozémont ; *crègn* Lantremange ; lu *scré* *dè* *cofe* Jalhay ; *lè crin* *do* *cofe* Robertville ; *l'acrin* *dè* *cofe* Les Avins-en-Condroz. — [...]. — Le diminutif est plus répandu dans le Nord-Est : *scrinê* Liège, Hognoul, Jupille (*li* *scrinê* *dè* *cofe* *di* *scrinê*), Verviers, Herve, Petit-Rechain, Polleur, Sart (Solwaster), Sprimont, Stavelot, Wanne, Borlon, Tohogne, Durbuy, Villers-Ste-Gertrude, Grand-Han ; *scrinê* ou *sclinê* Heure-en-Famenne ; *scrinê* Neufchâteau-lez-Visé ; *scrignê* Liers ; *scrigna* Porcheresse ; *crinê* Grand-Halleux, Comblain, Harzé, Bende, Heyd ; *crinê* Petit-Thier ; *clinê* Basse-Bodeux ; *ècrinê* Stoumont, Challes (Stavelot), Warre (Tohogne) ; [...]. (BTD 2, 268, 271.)

3° un classement de ces types, mettant en évidence les termes spécifiques et proprement belgoromans, au détriment des termes généraux ou empruntés au français ; cf., terminant la notice s'ENGOUER, la rubrique finale VII :

VII. Enfin, à côté du terme précis, on emploie souvent un terme général comme « s'étrangler », « avaler de travers, ou *cron* (Hainaut ; du néerl. KROM : tordu, courbe), ou par la fausse gorge, par le faux

<sup>(33)</sup> Simple, il ne permet toutefois pas de hiérarchiser des ensembles complexes.

<sup>(34)</sup> Les sigles n'apparaissent alors ni dans les listes des formes ni sur les cartes. L'avantage de ce système ancien est le caractère explicite du tableau ; son principal désavantage, le caractère non explicite de la carte.

trou, par le trou contraire », ou encore l'expression plaisante « avaler par le trou à *pater* » (c.-à-d. aux prières : le larynx). A Huy, on dit même ironiquement : *dj'a-st-avalé po l' trô al doréye* « le trou à la tarte ». (BTD 8, 285.)

4° pour chaque type, ● une délimitation globale de l'aire du mot (sauf si celle-ci a été faite dans l'introduction) et ● une explication historique (se limitant souvent à la seule mention du type<sup>(35)</sup> ou de l'étymon du mot considéré) ; cette explication, servant parfois à introduire les formes, s'additionne alors au cadre de classement :

III. *bonde, bande* est propre au gaumais et au chestrolais ; il s'explique par la métathèse \*BODINA > \*BONIDA. On a *bond'* Virton, Auby, etc., *bont'* Bertrix, St-Médard, Recogne, Libramont, St-Pierre, Cugnon ; *band'* Chiny, Florenville ; *bant'* Assenois, Ébly, Juseret, Rossignol, Ste-Marie-sur-Semois, etc.

IV. De *bonde*, à l'aide du suff. -î n a, on a dérivé le type « *bondine* » dans un groupe de villages au nord et au sud de Bastogne : *bondine* Ortho, Morhet, Lavacherie, Tillet, Roumont (Flamierge) ; *bôdine* Ortheuville ; *bondin-n'* (avec nasale *è* plus ou moins ouverte) Limerlé, Tavigny, Longvilly, Noville, Longchamps, Sibret, Flamierge, Bertogne, Bras, Freux, Remagne. (BTD 8, 311.)

I. Type houx.

II. Dérivés de houx.

III. Type gratte-cul. (BTD 2, 283-4.)

c'est à ce niveau également que l'on trouve accessoirement :

● des compléments lexicographiques :

En montois, Sigart donne *s'eincreunkier* « s'engouer », de même que Delmotte *s'encrunquelier*. Cette acception ne se rencontre plus, je crois, dans la région montoise (BTD 2, 288).

et ● des prolongements sémasiologiques, ceux-ci conduisant dans certains cas extrêmes à l'éclatement de la structure principale de la notice, comme dans le cas de *tchitch* « fruit

(35) Les demi-crochets n'apparaîtront que plus tard ; Haust hésite, pour noter les types, entre les capitales et les guillemets.

tapé », qui fournit l'occasion de trois pages sur les autres sens du mot (« fruit pourri », « chassie », « avare ») et sur l'ensemble de ses dérivés (*kètchî* « sorte de poirier », *kètchî* « faire sécher des poires », *ratchitchitadje* « ratatouille », *tchitchu* « ratatiné », *tchitchon* « chassie », *tchitchot* « chassieux »); v. *BTD* 8, 307-10.

5° des annexes faisant la part belle au folklore (v. spécialement sur ce point les not. HOQUET et ORGELET).

6° une carte visualisant par des symboles la répartition des types dégagés par l'analyse.

7° des illustrations, dessinées au trait, comme dans le *DL*, et visant, comme dans le trésor liégeois, « à mettre en évidence l'essentiel » (*DL* XXVI).

10. — Ces pratiques, qui sont celles du futur *ALW*, découlent de prémisses non explicitement exprimées, qui dénotent l'*Atlas linguistique de la Wallonie* :

(i) comme la première approche réellement pan-wallonne (ou si l'on veut belgoromane) de notre lexique dialectal, s'opposant par là-même à l'entreprise du *DG*, marquée par une « léodicité » sans doute inévitable. Certes, les 2100 questions posées dans plus de trois cents villages n'ont fait « qu'écrémer la matière », comme le disait Haust, sans doute avec une pointe de regret. Mais cette approche extensive n'en fournit pas moins pour l'ensemble du domaine wallon une matière importante et surtout homogène, permettant de délimiter les aires d'un grand nombre de faits et fournissant, par conséquent, des repères précieux et un cadre d'intégration pour les recherches intensives passées et à venir. C'est à notre avis ce qu'avait compris Haust lorsqu'il considéra l'enquête sur les patois romans de la Belgique romane comme primordiale par rapport aux travaux du dictionnaire.

(ii) comme une œuvre marquée, tout comme le *DG*, par une orientation fondamentalement historico-comparative : le fait dialectal n'étant signifiant, en somme, que replacé dans une histoire à laquelle il apporte sa voix (n'est-ce pas là, au fond, l'orientation de l'ensemble des travaux de Haust), l'interprétation doit nécessairement s'élaborer au sein même de l'édition (et non en dehors d'elle, comme dans la plupart des travaux de géolinguistique).

(iii) en conséquence de ce caractère fondamental et en dépit de son titre, comme un projet lexicographique davantage qu'atlantographique, où, fait significatif, la carte cède le pas à la notice et sert à visualiser une interprétation ; où, par ailleurs, l'interprétation tend finalement à reconstruire l'unité du mot, que fait éclater l'approche onomasiologique<sup>(36)</sup>.

Il se pourrait bien que ce caractère de dictionnaire-atlas — ou d'atlas dictionnaire — soit en définitive le plus bel héritage du *DG*.

Marie-Guy BOUTIER

<sup>(36)</sup> Modèle achevé de ce principe dans l'article sur *MUCCARE*, subtile combinaison des approches onomasiologique et sémasiologique en étymologie.